

Le contrat de travail, par CLAUDE ORLIAC. Un vol. 4 po. x 7, broché, 128 pages. Collection « Que sais-je? ». — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Paris, 1969

Yves Bussière

Volume 45, numéro 4, janvier–mars 1970

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003776ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003776ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bussière, Y. (1970). Compte rendu de [*Le contrat de travail*, par CLAUDE ORLIAC. Un vol. 4 po. x 7, broché, 128 pages. Collection « Que sais-je? ». — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Paris, 1969]. *L'Actualité économique*, 45(4), 829–830. <https://doi.org/10.7202/1003776ar>

LES LIVRES

- l'allongement de la scolarité est une lourde charge financière pour l'État,
- les différents coûts unitaires permettent de mieux cerner le prix véritable de l'enseignement, bien qu'il ne corresponde qu'à un ordre de grandeur approximatif,
- le coût du diplômé s'élève très vite au-delà de la période de scolarité obligatoire (tableau, p. 145).

Ces coûts permettent une meilleure utilisation des ressources disponibles.

Quant à l'évolution des coûts unitaires, P. Daumard constate que l'essentiel des coûts correspond aux dépenses de personnel, ce qui constitue un élément explicatif de la hausse des coûts unitaires. D'autre part, la qualité de l'enseignement s'améliore par une croissance de la qualification des enseignants, et l'extension des services rendus se traduit par l'octroi de bourses.

*
* * *

La troisième partie de cette thèse se rapporte à une étude du coût social qui va au-delà des perspectives comptables.

Tout d'abord, il faut préciser que le ministère de l'Éducation nationale n'est pas seul à supporter la charge de l'enseignement. Il a à ses côtés d'autres ministères dont l'effort financier correspond à d'autres budgets que celui de l'Éducation nationale.

P. Daumard dépasse le cloisonnement institutionnel dans le but d'étudier et d'apprécier la totalité de l'effort financier et de procéder à une analyse de la fonction éducation qui excède la compétence du seul ministère de l'Éducation nationale.

P. Daumard conclut à une politique favorable à l'Éducation nationale lorsqu'il constate une croissance des dépenses éducatives. En fait, seules les dépenses éducatives de l'Éducation nationale augmentent, celles des autres ministères étant en baisse. En réalité, c'est la population croissante qui bénéficie des activités du ministère et qui fait gonfler les dépenses.

*
* * *

Par son étude, l'auteur n'a pas craint de mettre en lumière les défauts d'un ministère qui, jusque là, s'adaptait période par période aux nécessités demandées par une population croissante. Ces idées pourront peut-être servir de modèle à une nouvelle politique de l'enseignement, puisque l'auteur ne met pas radicalement en cause le système, mais bien plutôt la façon de le gérer.

Un livre à méditer pour les ministres...

S. Rigaldies

Le contrat de travail, par CLAUDE ORLIAC. Un vol. 4 po. x 7, broché, 128 pages. Collection « Que sais-je ? ». — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Paris, 1969.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Selon les termes mêmes de l'auteur, « le but de cet ouvrage est de faire le point de la situation actuelle en matière de droit du travail applicable au contrat de travail en s'adressant aux seules sources du droit positif » qui sont les suivantes : 1) les traités ou accords internationaux, 2) les lois nationales, qu'elles soient civiles ou du travail, 3) les conventions collectives qui sont applicables aux seules entreprises comprises dans leur champ d'application, 4) la jurisprudence qui comble les lacunes des lois et conventions collectives, 5) l'usage et enfin, 6) le règlement intérieur.

Dans cette optique, l'auteur examine l'expérience française du contrat de travail, sous ses différents aspects : sa conclusion, l'obligation des contractants, son exécution, les pouvoirs de l'employeur, sa dissolution.

Dans une conclusion de 15 pages, l'auteur nous donne une aperçu malheureusement trop sommaire de la théorie des 3 secteurs, appliquée au cas français.

Cet ouvrage a le mérite de nous donner une vue synthétique des lois régissant les rapports entre employés et employeurs en France et l'avantage de remonter jusqu'aux accords de Grenelle de mai 1968.

Yves Bussière

Gestion économique des stocks, par A. RAMBAUX. Un vol., 5 1/2 po. x 8 3/4, relié, 253 pages. — DUNOD, Paris, 1969.

M. A. Rambaux nous propose une troisième édition de son ouvrage consacré à la *Gestion économique des stocks* et où il étudie plus particulièrement les deux aspects principaux de cette gestion, à savoir : entrées et sorties. Il adopte une méthode scientifique où l'analyse routinière des stocks subis cède le pas à celle, novatrice, des stocks dirigés. L'insistance est mise sur le volume des commandes et leur fréquence. L'évolution en France de ce concept est récente et trouve son origine dans les idées anglo-saxonnes.

Sur le plan de l'utilisation des mathématiques, A. Rambaux reste à un niveau élémentaire très abordable lorsqu'il détermine la quantité économique, la période optimale de réapprovisionnement et le niveau des stocks de sécurité. Les notions exposées sont accessibles à tout lecteur cultivé, et sont le résultat d'une longue expérience.

La nature et la structure des stocks étant définies de façon insuffisante dans le langage courant, A. Rambaux essaie de mieux cerner le problème en complétant cette notion. Pour lui, « Le stock est l'ensemble des marchandises ou des articles accumulés dans l'attente d'une utilisation ultérieure plus ou moins proche et qui permet d'alimenter les utilisateurs au fur et à mesure de leurs besoins sans leur imposer les délais et les à-coups d'une fabrication ou d'une livraison par des fournisseurs. »